

Comité exécutif

Projet d'ordre du jour

Jeudi 30 novembre 2023 (14h00 – 16h00 CET)

Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

14h00 Mot de bienvenue de la présidente, Yobana Bermúdez

14h05 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (20.09.23)

14h10 Points d'action

- Etat des lieux des points d'action de la dernière réunion - informations

14h15 Composition de l'Assemblée générale

- Soutien d'un nouveau membre Cofradía de Isla Cristina, d'Espagne
- Soutien de la nouvelle membre Ribarska Zadruga Friska Riba de Croatie

14h30 Groupes de travail

- Rapport de Julien Lamothe, Président du Groupe de Travail 1
- Rapport de Pierre Commère, Président du Groupe de travail 2
- Rapport de Benoît Thomassen, Président du Groupe de travail 3

14h45 Coordination Inter-Conseil consultatifs

- Compte-rendu des réunions suivantes :
 - 2e réunion du Forum de partenariat océanique dans le cadre du partenariat bleu UE-Chine pour les océans (23 septembre 2023)
 - Forum inter-conseils consultatifs sur le Brexit (9 octobre 2023)
 - Réunion de coordination inter-Conseils consultatifs avec la DG MARE (10 octobre 2023)
 - Conseil consultatif de l'Agence européenne de contrôle des pêches (19 octobre 2023)

15h15 Finances

- Mise à jour sur les réserves financières actuelles par Dawlat Bik, Agent financier

15h30 Organisation de réunions

- Présentation des implications financières et opérationnelles des différentes méthodes d'organisation (présentiel, hybride, distanciel) par Pedro Reis Santos, Secrétaire Général
- Échange de vues



15h50 Divers

15h55 Résumé des points d'action

16h00 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Décision	Adhésion	Cofradía de Isla Cristina et Ribarska Zadruga Friska Riba ont soumis des demandes d'adhésion. Aux termes de l'article 2, point h), de l'annexe III du règlement de la PCP, les États membres se mettent d'accord sur les membres de l'Assemblée générale. Une demande d'approbation a été adressée aux autorités nationales. Conformément au règlement intérieur, le Comité exécutif approuve les nouvelles nominations de membres.	Décision relative à l'approbation de la Confrérie d'Isla Cristina et de la Ribarska Zadruga Friska Riba en tant que nouveaux membres de l'Assemblée générale.	<ul style="list-style-type: none"> - Site web de la Cofradía - Site web de Friska Riba
Information	Groupes de travail	Dans le cadre de la structure du MAC, il existe trois groupes de travail ayant des domaines de responsabilité différents.	Rapport de chaque président sur le travail des groupes de travail.	
Information	Coordination inter-conseils consultatifs	Le 23 septembre 2023, la DG MARE a organisé la 2e réunion du Forum de partenariat océanique dans le cadre du partenariat bleu UE-Chine. Le 9 octobre 2023 s'est tenue une réunion de l'Inter-CC Brexit Forum, qui a été créé par le MAC, le PELAC, le LDAC, le NWWAC et le NSAC pour échanger sur des sujets liés au Brexit. Le 10 octobre 2023, la DG MARE a organisé une réunion de coordination avec les conseils consultatifs. Le 19 octobre 2023 s'est tenue une réunion du conseil consultatif de l'Agence européenne de contrôle des pêches.	Rendre compte des réunions des différents représentants.	<ul style="list-style-type: none"> - Forum de partenariat UE-Chine sur les océans - Forum Inter-CC sur le Brexit - Coordination inter-AC - Conseil consultatif de l'EFCA
Information	Finances	Lors de la réunion de l'Assemblée générale du 20 septembre 2023, le responsable financier a présenté le budget pour l'exercice 2023-2024, ainsi qu'un point sur les comptes de l'exercice 2022-2023. Lors de la réunion	Présentation des réserves financières actuelles par l'agent financier.	

		du 20 septembre 2023, le Comité exécutif a convenu, à titre de point d'action, que l'agent financier calculerait les réserves financières actuelles.		
Décision	Organisation de réunions	Lors de la réunion du 24 mai 2022, il a été convenu, à titre de point d'action, qu'à l'avenir, les réunions seraient organisées, avec une certaine alternance, en format physique ou en ligne, tandis que les réunions de l'Assemblée générale se dérouleraient en format physique. Lors de la réunion du 20 septembre 2023, il a été convenu, à titre de point d'action, que le Secrétariat préparerait une vue d'ensemble comparant les coûts de l'organisation de réunions en présentiel, hybrides et à distance.	Présentation par le Secrétaire Général des implications financières et opérationnelles des différents modes d'organisation. Décision relative à l'organisation future des réunions.	- Procès-verbal du 24 mai 2022